Trente-deuxième Année. — N° 365 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. SAMEDI 31 DÉCEMBRE 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 30 DÉCEMBRE 1887

COMMENT ON DEVIENT BOTANISTE

Dans une de ses plus amusantes nouvelles, Léon Gozlan met en scène un Marseillais allé à Paris pour y faire fortune, et qui n'a trouvé dans la grand'ville que des déceptions douloureuses et finalement la misère.

Au moment où nous faisons sa connaissance, il est sur le point de se jeter dans la Seine, lorsqu'il rencontre un de ses compatriotes.

— Eh ! c'est Barbastoul !

— Moi-même, Lagarrigue.

— Et où vas-tu comme cela ?

— Mon cer, ze vais me fice à l'eau.

— Bah ! pas possible !

— C'est comme z'ai l'honneur de te le dire.

— Et pourquoi donc ?

— Mon cer, ze n'ai plus le sou ; z'ai cercé une position, ze n'en ai pas trouvé. Ze n'ai donc plus qu'a faire le plonzeon suprême.

— Mais as-tu bien cercé, au moins ?

— Ze te crois. Z'ai voulu être sous-préfet, cocer de fiacre, paveur en çambre, photographe, z'ai éçoué partout. Que veux-tu ! z'ai la guigne.

— Mon cer, ze ne sais pas ce que tu attends pour te faire professeur de sanscrit.

— De sanscrit ? Ze ne sais pas seulement ce que c'est.

—Qu'est-ce que ça fait! Tu n'as qu'à dire que tu le sais, personne ne te prouvera le contraire. Le ministre de l'instruction publique là-dessus te confie une mission, tu pars pour la Cine, pour l'Inde, pour l'Alzérie, que sais-ze! tu voyazes au frais du gouvernement, et au retour on te fice la croix et une çaire au Colléze de France. Est-ce que tu n'aimes pas mieux ça qu'un plonzeon dans la Seine ?

— Ah ! si fait, par ézemple !

Les deux amis s'en vont bras dessus bras dessous ; quinze jours après, Barbastoul part pour sa mission et réalise de point en point la prophétie de Lagarrigue.

Je ne sais pas si M. le comte Horace de Choiseul a lu cette petite histoire et si les grandeur de Barbastoul lui ont monté la tête. Toujours est-il que les journaux ont publié ces jours-ci la note suivante :

« Le comte Horace de Choiseul, ancien député, est chargé d'une mission botanique en Asie et aux Etats-Unis.

» Il aura à visiter plus particulièrement les jardins et les collections botaniques de Ceylan, de Calcutta, de Shanghaï, du Japon et de San-Francisco, à recueillir autant que possible les espèces manquant en France et à s'enquérir de l'existence de plantes encore inconnues des naturalistes français. »

Cette nouvelle a surpris beaucoup de gens parmi ceux qui ignorent que les missions scientifiques ont été spécialement inventées pour faire voyager aux frais du Trésor les amis des ministres qui désirent voir du pays.

Ces naïfs, qui s'imaginaient que les missions militaires sont généralement confiées à des militaires, les missions diplomatiques à des diplomates, et les missions botaniques à des botanistes, verront leurs idées complètement bouleversées par cette nomination inattendue. Ils se demanderont s'il suffit d'un arrêté ministériel pour se faire un Linné, un Jussieu ou un docteur Baillon, et ils chercheront dans Larousse et dans Vapereau les titres botaniques du comte Horace.

Je les avertis qu'ils ne trouveront rien.

Sans doute, M. de Choiseul a longtemps cultivé, soit en Corse, soit en Seine-et-Marne, la plante politico-fourragère connue sous le nom de carotte électorale (*Daucus carotta electoralis*). Mais en dehors de cette racine, qui, comme on sait, ne donne de récolte que tous les quatre ans, et encore !... on peut dire que l'ex-député était en botanique de la force de M. Tirard, qui prenait jadis le seigle pour du blé de deux ans.

Il est vrai que ce détail n'empêcha pas M. Tirard de demeurer ministre de l'agriculture, et l'on ne voit pas, dès lors, pourquoi il empêcherait M. de Choiseul de représenter en Asie la botanique française.

Challemel-Lacour nous a bien représentés à Londres et Papinaud dans le vald'Andorre. Ce sont des précédents qu'en cas d'interpellation le ministère pourrait invoquer à bon droit.

Le fond de tout cela est bien simple. Le comte Horace s'ennuie. Depuis que les électeurs de Seine-et-Marne l'ont renvoyé à ses chères études, il est tombé dans une mélancolie profonde qui fait craindre pour sa santé. Les médecins lui ont prescrit les voyages. Mais les voyages, cela coûte cher. Heureusement on a des amis dans les ministères, et le comte Horace est allé voir ses amis.

J'entends d'ici le dialogue :

— Voulez-vous, dit l'ami, aller découvrir les sources du Nil ?

— Ma foi, répond l'autre, j'aimerais mieux autre chose. Il fait, dit-on, très chaud dans l'Amérique centrale, et l'on cite des gens qui n'en sont pas revenus.

— Bon ! je crois que j'ai votre affaire. On vient de découvrir en Perse des ruines ornées des caractères les plus cunéiformes. Voici 20,000 francs, allez me déchiffrer ça.

— Je ne demanderais pas mieux, mais je ne sais pas lire les caractères cunéiformes.

—Diable ! mais vous savez au moins le chinois ?

— Hélas ! non.

— Le tamoul ?

— Pas davantage.

— Le sanscrit, le parsi, le bengali ?

— Non, non, non !

— Ah ça ! mais qu'est-ce que vous savez ?

— Dame ! je sais lire, écrire, compter, bref tout ce qu'il faut pour être député...

— Attendez ! j'ai ce qu'il vous faut. Aimez-vous les légumes ?

— Je ne les hais point.

— Parfait ! Vous allez partir pour le Japon. Il paraît que ces diables de Japonais possèdent toute une collection de choux inédits et de navets incomparables. La France ne peut tolérer plus longtemps que ce peuple inférieur goûte des jouissances culinaires qu'elle ne partage pas. C'est à vous que reviendra l'honneur de réparer à son égard les injustices de la nature.

— Je suis prêt. Que faudra-t-il faire ?

— Je vous l'ai dit : courez au Japon ; du Japon volez à Ceylan, de Ceylan à Shangaï, de Shanghaï à San-Francisco. Descendez partout dans les meilleurs hôtels et faites-vous servir les meilleurs légumes. Quand vous en rencontrerez un qui flatte votre palais, courez chez le grainetier et achetez pour six sous de graine.

— Aux frais de l'Etat ?

— Naturellement. Votre provision faite, vous rentrez en France ; vous faites un rapport au ministre ; on vous donne la croix, le Mérite agricole, le Mérite industriel, que sais-je ! On donne votre nom à un radis nouveau (*raphanus horatianus*) et les électeurs de Seine-et-Marne, éblouis par l'éclat de vos services, vous nomment député au renouvellement.

— Et quel crédit m'allouez-vous pour cette expédition horticole ?

— Cinquante mille francs. Est-ce entendu ?

— C'est entendu.

Et voilà comment la France compte, à l'heure présente, un botaniste de plus.

Nous recommandons à M. de Choiseul, dans son voyage autour des jardins de l'Orient, de ne pas oublier le *jardin d'acclimatation* d'Hanoï.

C'est ainsi qu'au Tonkin on appelle le cimetière français où, grâce à ses votes ferrystes, ont été *acclimatés* des milliers de soldats de la France.

Cet épisode ne sera peut-être pas le plus gai de son voyage, mais il sera sans doute le plus instructif, et le comte Horace en rapportera de saines notions sur la politique coloniale.

P. LAFABRIE.

UNE LOI ABOMINABLE

L'abominable loi contre la liberté des funérailles chrétiennes commence à porter ses fruits.

Mercredi 21 décembre, un ouvrier de Versailles a été enterré civilement, bien qu'il eût été assisté par un prêtre à son lit de mort. Or, ce prêtre ne lui avait nullement été imposé ; c'est le moribond lui-même qui l'avait fait appeler, le fait est reconnu par l'*Intransigeant*. Mais, hélas ! le malheureux à une époque d'égarement, avait eu la faiblesse de s'affilier à une société de libre-pensée et de signer une déclaration demandant pour sa dépouille mortelle des obsèques irréligieuses.

La société de libre-pensée, s'opposant à l'exécution des dernières volontés du défunt et se tenant forte de la signature donnée par le pauvre égaré, a introduit un référé devant le président du tribunal ; et celui-ci, vu les prescriptions de la nouvelle loi, a donné gain de cause aux libres-penseurs contre la famille du défunt.

Il faut plaindre les magistrats qui, se trouvant dans un cas semblable à celui du président de Versailles, n'ont pas l'énergie de déposer leur toge plutôt que d'appliquer une loi odieuse, comme celle dont il s'agit.

Il est certain qu'au lit de mort, quand ils se trouvent en face de l'éternité, bien des malheureux réfléchissent et désavouent leurs folies irréligieuses passées. Et la loi scélérate, imposée par les opportunistes et les radicaux rend néanmoins exécutoires les écrits désavoués par leur auteur en ce moment solennel !

Quelle infâmie ! Et, pour la France, quelle honte que l'existence de cette loi exécrable !

CHEZ LE DOCTEUR CATTIAUX

Celui de nos correspondants parisiens qui est allé *interviewer*, en notre nom, M de Lamazelle, nous écrit aujourd'hui :

Paris, 29 décembre.

Une visite au docteur Cattiaux l'un des chefs du parti autonomiste au conseil municipal de Paris, était tout indiquée, après l'intéressant entretien que j'ai obtenu, il y a trois jours, de M. de Lamarzelle, le vaillant député du Morbihan.

J'ai fait, ce matin, et sous la neige, l'ascension des hauteurs de Belleville d'où le docteur Cattiaux, délaissant les hydropiques du traitement desquels il fit jadis sa spécialité, dicte ses ordonnances politiques aux révolutionnaires de ce quartier de Paris.

Le docteur Cattiaux, je dois le dire, m'a reçu avec une courtoisie qui n'avait rien de farouche, et s'est, avec complaisance, prêté à mes investigations.

— Vous n'ignorez certainement pas, lui ai-je dit, les intentions du gouvernement à l'égard du conseil municipal de Paris. Que comptez-vous faire ?

Ce que je compte faire ? Rien du tout : nous *laisserons faire*, nos électeurs se chargeront du reste. Si M. Tirard s'imagine pouvoir impunément porter la main sur le conseil et attenter à ses prérogatives, à ses droits, il se trompe : A l'Hôtel-de-Ville, nous sommes et resterons absolument jaloux de conserver intacts *tous* nos pouvoirs.

D'autre part, nos électeurs, je le répète, ne se laisseront pas annihiler sans rien dire, et ce ne sera plus une manifestation à l'eau de rose, comme celle de ces jours derniers, à laquelle vous assisterez ; les fusils se mettront de la partie !

— Je crois, en effet, que le jeu serait dangereux. Mais le préfet de la Seine, sa présence pourrait bien vous être imposée à l'Hôtel-de-Ville ?

— Oh ! il en aurait vite assez ! Nous lui réservons un accueil spécial : du jour où, malgré nous, — et nous ferons tout pour avoir la main forcée M. Poubelle fera mine de s'installer chez nous, nous cesserons tous rapports avec lui ; nous le mettrons en quarantaine rigoureuse ; tous ses dossiers, toutes ses communications lui seront retournées intactes ; son entrée, dans notre salle de délibérations sera le signal d'une suspension immédiate de séance.

Il faudra qu'il cède et se retire, sinon !...

— Croyez-vous que le gouvernement aille jusqu'au bout ?

— Certainement non ; M. Tirard n'osera pas. Il tient trop à son portefeuille pour le risquer sur une affaire comme celle-ci. Nous sommes bien tranquilles là-dessus !

— Vous avez été, au conseil municipal, l'un des promoteurs de la formation d'un nouveau groupe politique : Quel en a été le motif ?

— Oh, un motif bien simple ! Le groupe autonomiste primitif avait été envahi par les opportunistes qui, sous des apparences plus avancées que les nôtres, jouaient tout bonnement, au milieu de nous, le rôle d'un énergique dissolvant. C'étaient, tous, des gens à l'affût d'affaires véreuses ; et la honte qui découlait de leurs compromissions, c'est nous qui avions à la subir ; elle glissait sur eux !

Il fallait mettre fin à cette situation : et ne pouvant les mettre dehors, c'est nous qui sommes partis ; d'où scission et formation du groupe autonomiste-socialiste, dont je fais actuellement partie. Son programme vous est connu, n'est-ce pas ?

— Je l'ai lu, en effet. Mais les possibilistes, que deviennent-ils, dans tout cela ?

— Eux ! mais ils restent avec Joffrin, épiant le moment propice de se jeter à notre suite dans la révolution... active, pour en bénéficier tout à leur aise.

— Mais c'est de l'opportunisme cela !

— Pas autre chose ! Du reste, les possibilistes voulant frapper à coup sûr, ne tiennent pas à commencer le mouvement. Dans leur étroitesse de vue, ils ne voient dans la Révolution sociale que le moyen le plus pratique de se gorger à leur tour ; ils ne comprennent la socialisation que restreinte par l'action d'un gouvernement, ils la veulent sans place réservée à l'initiative privée, ils la désirent sans liberté !

Ce sont des ouvriers qui veulent la Révolution pour la seule satisfaction d'écraser la bourgeoisie.

— Que ferez-vous des possibilistes si vous atteignez votre but ?

— Pour le moment, je suis d'avis de les dégager, de ne pas entrer en lutte avec eux, ils sont les plus forts. Plus tard, nous verrons !...

Mais pour en revenir au début de notre entretien, soyez sûr que le Conseil municipal n'est pas près de sa fin. On n'osera rien contre lui !

C'est ainsi notre sentiment.

Lettre de Paris

(D'un correspondant spécial)

Paris, 29 décembre 1887.

La question de la dissolution gêne visiblement les politiciens des deux groupes radicaux de la Chambre et aussi quelques membres indisciplinés de l'Union des Gauches, parmi lesquels il convient de citer M. Ranc. Aussi, à bout d'arguments et pour échapper aux conséquences logiques d'une situation parlementaire sans issue, situation dont ils sont particulièrement responsables, proposent-ils à leurs adversaires la transaction suivante :

Le seul point sur lequel nous sommes d'accord avec vous étant que des élections générales faites en 1889 et coïncidant avec l'Exposition universelle pourraient porter préjudice aussi bien à ces élections qu'à l'Exposition, nous sommes disposés à avancer d'une année la date du renouvellement de la Chambre, mais à la condition que vous mêmes cesserez d'insister sur ce renouvellement immédiat.

C'est M. Ranc qui s'exprime ainsi dans le *Petit National*, et il y a toute apparence qu'il ne sera démenti ni par le groupe Clémenceau, ni par le groupe Goblet. En effet, les radicaux, qui comptent bien être aux affaires, après la session de 1888, ne peuvent qu'applaudir des deux mains à un arrangement qui leur permettrait de faire, par eux-mêmes, les élections de la nouvelle Chambre.

D'autre part, comme il n'y a pas d'apparence que les opportunistes refusent d'accéder à ce marché, qui leur garantit une trêve de près d'une année, pendant laquelle ils espèrent bien se maintenir au pouvoir, il est très possible que nous voyions cesser les polémiques dissolutionnistes, à moins que, d'ici à quelques semaines, et malgré toutes les promesses radicales, l'enchaînement des choses ne se traduise en une nouvelle crise ministérielle.

Après ce qui s'est passé dans le conseil de cabinet tenu ce matin, sous la présidence de M. Tirard, on peut prédire que des modifications ministérielles, grosses de conséquences, vont avoir lieu aussitôt après la rentrée, sinon avant.

M. de Mahy, malgré les instances de tous ses collègues, pour obtenir qu'il s'adjoigne un sous-secrétaire d'Etat, a obstinément refusé. Il a reproché à M. Tirard de manquer à la parole donnée, qui seule avait déterminé son acceptation du portefeuille qu'il détient aujourd'hui : qu'il serait seul maître au ministère de la marine et des colonies, et il a finalement ajouté qu'il était décidé à se retirer, si on persistait à vouloir lui donner un collaborateur.

Certes, il ne sera pas difficile de découvrir un amiral quelconque pour le ministère de la marine avec M. Etienne pour sous-secrétaire d'Etat des colonies ; aussi n'est-ce pas là que gît la difficulté.

Cette difficulté réside dans ceci : « que les radicaux exigeront d'être représentés à leur tour, car M. Etienne est, au fond, un opportuniste, dans au moins deux ministères, par un sous-secrétaire d'Etat : aux finances et à la guerre. Notez qu'ils ont des candidats tout prêts : M. Peytral ou à son défaut M. Yves Guyot pour les finances ; M. Laisant ou à son défaut M. Ménard-Dorian, à la guerre.

Si, comme c'est probable, M. Tirard refuse, il y aura bataille et peut-être crise ministérielle. En tout cas, la trêve sera rompue, et la dissolution reviendra sur le tapis, avec plus de chance encore aujourd'hui, d'aboutir à brève échéance.

Bien que le compte-rendu officiel du Conseil des ministres de ce matin, distribué aux journaux, ne mentionne pas la discussion entre M. de Mahy et ses collègues, dont je viens de vous entretenir, les renseignements puisés aux sources les plus autorisées, me permettent d'en affirmer l'exactitude.

Quant aux autres sujets dont s'est occupé le Conseil, ils sont dépourvus d'intérêt général, même en y comprenant la modification de réduction à introduire dans le traité de prorogation du privilège de la Banque de l'Indo-Chine, modification relative seulement aux pouvoirs du directeur de cette banque.

Le *Temps* était, décidément, mal informé, lorsqu'il annonçait, avant-hier, que le gouvernement avait décidé d'annuler la délibération du Conseil municipal de Paris relative à la répartition de la contribution mobilière pour 1888.

Aujourd'hui, en effet, le ministre des finances a adressé au ministre de l'intérieur un avis motivé concluant à l'approbation de la délibération municipale.

En prenant cette décision, le gouvernement reconnaît implicitement que le Conseil municipal n'a pas violé la loi, et que, par conséquent, le fond de la délibération échappe à son appréciation.

Le président de la République a reçu, ce matin, lord Lytton, le nouvel ambassadeur d'Angleterre, qui lui a remis ses lettres de créance.

A 5 heures, M. S. Carnot a reçu la visite de M. Gladstone, en ce moment de passage à Paris, et qui part ce soir pour l'Italie.

Après le langage attristé de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, obligé de convenir que si les relations entre la Russie et les deux grands empires du centre n'ont pas empiré, elles sont loin de s'être améliorées, il n'est plus permis de mettre en doute l'insuccès des récentes démarches faites à Saint-Pétersbourg, non seulement par le général de Schweinitz, mais encore par lord Randolph Churchill. La conclusion, c'est que le czar est bien fermement résolu à ne pas sortir de la réserve qu'il s'est imposée et à ne pas aliéner l'indépendance absolue qu'il tient à garder vis-à-vis de la Ligue dite la paix.

Cependant M. de Bismarck et aussi le comte Kalnoky, ne paraissent pas avoir renoncé à tenter de nouvelles démarches directes à Saint-Pétersbourg. On annonce, en effet positivement, aujourd'hui, que le comte Kallay, frère du ministre des finances d'Autriche-Hongrie, vient d'être chargé d'une mission diplomatique en Russie.

Le gouvernement austro-hongrois voudrait obtenir l'adhésion du gouvernement russe à l'annexion à la monarchie, à titre définitif, de la Bosnie et de l'Herzégovine, qui ne lui ont été cédées que provisoirement au traité de Berlin ; en retour de cette adhésion, la Russie obtiendrait, dans les questions qui les divisent actuellement, de sérieuses concessions de la part de l'Autriche.

Toutefois, il paraît convenable d'attendre, avant de conclure, que cette mission ait quelque chance d'aboutir favorablement, de savoir comment elle est accueillie à Berlin. Jusqu'à présent, les officieux de M. de Bismarck n'en ont pas soufflé mot.

La Turquie n'a toujours pas ratifié la convention anglo-française relative au Canal de Suez. Et elle ne paraît pas disposée à se hâter. La première modification de détail qu'elle avait demandée portait sur la présidence de la commission qui doit veiller au maintien de la neutralité du Canal. En sa qualité de suzeraine, la Porte réclamerait la présidence de ladite commission.

Il paraît qu'on n'a pas, généralement, trouvé cette prétention excessive et que la plupart des puissances se sont montrées assez disposées à l'admettre. Mais, une fois cette première exigence satifaite, le gouvernement ottoman en a, dit-on, élevé une autre. Il demanderait qu'aussitôt après l'entrée en vigueur de la convention de Suez, la garnison anglaise d'Egypte quittât la vallée du Nil. Du moins, c'est ce qu'affirme le correspondant à Stamboul d'un journal de Londres d'habitude bien renseigné.

On se rappellera que c'est en raison d'une prétention analogue qu'échoua le projet de convention Wolff. Cette nouvelle exigence de la Porte, que le cabinet Salisbury repoussera, sans aucun doute, est un écueil sur lequel pourrait bien échouer la convention de Suez. Du moins pourrait-elle fournir à la Porte l'occasion de longs atermoiements et de marchandages politiques qui sont évidemment au fond de sa pensée et de son attitude.

La Bourse a été ferme et l'on ne saurait attribuer cette fermeté qu'aux achats de la spéculation à la hausse qui s'efforce d'élever les cours, en vue de la prochaine liquidation. D'autre part, les cotes des marchés allemands n'ayant plus la faiblesse de ces derniers jours, il en est résulté que les cours de nos rentes se sont améliorés. Le 3 0/0 clôture donc à 81,15, en hausse de 25 centimes. Affaires d'ailleurs très limitées.

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France, qui vient d'être affiché, fait ressortir les différences que voici, sur le bilan de la précédente huitaine. Les augmentations portent sur six chapitres. La plus importante a trait au portefeuille, qui s'est accru de 88,112,000 francs. La circulation a augmenté de 27,197,000 francs ; les comptes-courants particuliers présentent une augmentation de 43,355,000 francs, le compte-courant du Trésor a augmenté de 4 millions 653,000 francs, les avances, de 1,347,000 francs. L'or est en diminution de 6,682,000 francs. Les bénéfices de la semaine ont été de 617,000 francs.

REVUE DE LA PRESSE

Il semble qu'il y ait aujourd'hui une certaine détente dans les rapports des puissances.

Le *Rappel* constate que les bruits sont devenus pacifiques :

« La France, ajoute-t-il, fera tout pour éviter la guerre, comme les autres puissances ; mais, comme elles aussi, elle a la plus grande confiance dans le résultat final. »

Suivant le *Vollaire* :

« L'Europe gagne du temps et le temps est un diplomate qui arrange bien des conflits et calme bien des colères. »

Le *Siècle* est convaincu que :

« Si la guerre éclatait en Europe, les intérêts du moment pèseraient d'un autre poids que les contrats anciens et plus d'un confédéré considérerait l'alliance de la dernière heure comme la meilleure. »

En revanche, l'*Intransigeant* n'est pas rassuré :

« Les Abyssins que rien n'effraie, sont en train de tailler aux vingt-cinq mille hommes de l'armée italienne réunie à Massaouah de terribles croupières. Nous sommes avec les Abyssins qui défendent leur territoire, comme nous serions avec les Italiens s'ils avaient à défendre le leur. Mais il s'agit aujourd'hui d'autre chose que de la victoire de l'Italie ou de l'Abyssinie.

» Ce qui nous intéresse spécialement, c'est l'inquiétude de Bismarck, que les nouvelles du théâtre de cette guerre préoccupent au point qu'il a supplié le gouvernement italien d'en finir et de se contenter de ce qu'en diplomatie on est convenu d'appeler une « apparence de satisfaction. »

» Ce stupéfiant chancelier, qui fait sa cour à l'empereur d'Allemagne en tâchant de faire assassiner l'empereur de Russie, se donne actuellement un mal énorme pour faire comprendre à la triple alliance que le moment est on ne peut plus mal choisi par l'Italie, pour disperser ses forces, dont lui Bismark peut avoir besoin d'un jour à l'autre.

» Cet aveu qui, contrairement à ceux dont il est coutumier, nous paraît dépouillé d'artifice, démontre d'abord que l'intention d'attaquer la France un de ces matins ne cesse pas de le hanter, attendu que ce n'est guère contre la Russie que l'Italie semble destinée à opérer.

» En second lieu, cette crainte de la voir s'engager dans une guerre lointaine prouve plus que surabondamment à quel point il avait intérêt à y engager notre pays. »

D'autre part le *Gaulois* écrit :

« On ne voit partout que barils de poudre et canons chargés jusqu'à la gueule : il suffirait d'une allumette pour faire partir les uns et faire éclater les autres. Toutefois, comme le péril n'est pas d'hier, on a fini tant bien que mal par s'y habituer ; nous ressemblons à ces populations du Nouveau-Monde qui sont toujours sous la menace d'un tremblement de terre, mais qui n'en ont perdu ni l'appétit ni le sommeil.

» Quel singulier jeu, dirai-je en terminant, que le jeu à l'aide duquel l'Allemagne croit assurer sa prépondérance politique !

» Jusqu'ici, l'influence morale, civilisatrice, était faite de persuasion, de douceur, de réserve ; maintenant, c'est par les procédés opposés qu'on opère. Fatiguer l'opinion publique, multiplier les alertes, essayer en toute circonstance de la menace et de la terreur, telle est la règle de la diplomatie nouvelle, la manière d'agir des promoteurs de la fameuse ligue de la paix. Je comprends tout si la guerre éclate demain dans les conditions que prévoit l'Allemagne ; mais si elle n'éclate pas, que vaudra, au bout de quelque temps, l'œuvre du prince de Bismarck ? »

BOURSE DE PARIS

du vendredi 30 décembre

Cours communiqués par le CRÉDIT LYONNAIS

Agence à Roubaix, rue de la Gare, 2.

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
81 15	3 0/0	81 ..	81 10	81 07
84 05	3 0/0 amortissable	85 ..	85 .	85 15
107 15	4 1/2 1883	107 ..	107 ..	107 05
57 3/4	3 0/0 Portugais	.. ..	.. ..	57 13/16
96 12	Italien 5 0/0	96 15	96 30	95 95
67 7/16	Extérieure 4 0/0	67 7/16	.. ..	67 5/16
78 3/16	Hongrois 4 0/0	78 3/8	.. ..	78 1/2
370 ..	Egypte 6 0/0	370 ..	370 93	370 ..
13 50	Turc 4 0/0	13 20	13 32	13 27
518 ..	Obligations du Trésor.	.. ..	.. ..	520 ..
99 65	Russe 1870 5 0/0	.. ..	.. ..	99 65
524 50	Bons de liquidation 5 0/0	.. ..	.. ..	525 25
	Sociétés de Crédit			
4175 ..	Banque de France	.. ..	.. ..	4200 ..
457 50	Banque d'Escompte	457 50	.. ..	458 75
772 50	B. Paris et d. Pays-Bas	761 25	.. ..	765 .
345 ..	Banque Parisienne	.. ..	.. ..	347 ..
1401 25	Crédit Foncier	1400 ..	1402 ..	1397 50
.. ..	Crédit Mobilier	.. ..	.. ..	.. ..
572 50	Crédit Lyonnais	571 25	.. ..	572 50
453 ..	Société générale	.. ..	.. ..	453 .
432 .	Banq. J. R.P. Pays-Aut.	.. ..	.. ..	423 75
503 75	Banque Ottomane	504 ..	.. ..	503 75
.. ..	Créd. Mobilier Espagn.	.. ..	.. ..	.. ..
	Chem. de f. Franc.			
1540 ..	Nord ... act.	1538 75	.. ..	1537 50
1235 ..	Paris-Lyon-Médit. »	1232 50	1232 .	1240 ..
780 ..	Est »	.. ..	.. ..	777 .
876 ..	Ouest »	.. ..	.. ..	883 ..
1310 ..	Orléans »	.. ..	.. ..	1307 ..
1171 ..	Midi »	.. ..	.. ..	1167 ..
	Sociétés diverses			
2072 50	Suez	2065 ..	2070 ..	2073 75
1260 ..	Gaz Parisien	.. ..	1255 ..	1260 ..
696 ..	Voitures	.. ..	.. ..	698 75
.. ..	Omnibus	.. ..	.. ..	1161 57
487 50	Rio-Tinto	478 75	.. ..	503 75
322 50	Panama	311 25	.. ..	322 50
	Obligat. Foncières			
518 ..	Foncières 500 4 0/0	.. ..	.. ..	517 50
103 25	» 10a 4 0/0	.. ..	.. ..	103 25
535 ..	» 500 l. 3 0/0	.. ..	.. ..	535 ..
515 ..	» 4 0/0 1863	.. ..	.. ..	515 ..
483 ..	» commun. 3 0/0	.. ..	.. ..	484 75
382 25	» 1877 3 0/0	.. ..	.. ..	383 75
477 50	» com. 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	477 50
476 ..	» 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	476 25
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
411 ..	Nord	.. ..	.. ..	411 ..
367 ..	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	.. ..	.. ..	.. ..
388 50	Est 3 0/0	.. ..	.. ..	387 ..
401 50	Ouest 3 0/0	.. ..	.. ..	402 50
405 ..	Orléans	.. ..	.. ..	406 ..
404 ..	Midi 3 0/0	.. ..	.. ..	403 ..
.. ..	Nord-Est	.. ..	.. ..	.. ..
685 ..	Bône-Guelma	.. ..	.. ..	686 25
	Chem. de f. Etrang.			
415 ..	Autrichiens	455 ..	445 ..	440 ..
113 75	Lombards	181 25	.. ..	130 ..
253 75	Saragosse	252 50	.. ..	256 25
	Obligat. des Villes			
532 ..	Paris 1855-1860	.. ..	.. ..	531 50
522 ..	— 1865	.. ..	.. ..	522 ..
411 ..	— 1869	.. ..	.. ..	411 ..
399 ..	— 1871	.. ..	.. ..	400 ..
515 ..	— 1875	.. ..	.. ..	515 25
514 ..	— 1876	.. ..	.. ..	514 ..
399 ..	Marseille	.. ..	.. ..	397 ..
.. ..	Bordeaux	.. ..	.. ..	103 ..
95 85	Lyon	.. ..	.. ..	.. ..
105 50	Lille	.. ..	.. ..	106 95
47 ..	Roubaix-Tourcoing	.. ..	.. ..	.. ..
	Obligations div.			
300 ..	Départem. de la Seine.	.. ..	.. ..	300 ..
.. ..	Gaz de Paris	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Suez	.. ..	.. ..	.. ..
370 75	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	.. ..	.. ..	374 ..

BOURSE DE LILLE

du vendredi 30 décembre

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	.. ..	105 75
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	.. ..	109 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	.. ..	512 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	.. ..	512 75
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	.. ..	272 50
Armentières	.. ..	233 ..
Armentières 1879	.. ..	1019 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	52 50
Tourcoing 1878	.. ..	462 50
Amiens, remboursable à 100 fr.	.. ..	105 ..
Département du Nord	.. ..	165 75
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie	.. ..	632 50
» » act. nouv.)	.. ..	515 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	.. ..	560 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	.. ..	150 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	.. ..	252 50
Caisse Platel et Cie	.. ..	250 ..
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	.. ..	550 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	.. ..	425 ..
Compt. comm. Devillier et Cie, act. 1.000 fr.	.. ..	1060 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 17, act. 500 fr. p.	.. ..	511 ..
Le Nord, assur., act. de 1.000 fr., 250 fr. p.	.. ..	1.[illegible]9 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	.. ..	465 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	.. ..	350 ..
Banque reg. du Nord (L. Roub.), act. 500 fr.	.. ..	500 ..
Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr. p.	.. ..	530 ..
Compt. d'Esc. du Nord (L. Roub.), act. 500 fr. p.	.. ..	155 ..
Soc. St-Saur.-Arras (c. us. Grassin), 500 fr. p.	.. ..	35 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c. [illegible])	.. ..	500 ..
Caisse comm. de Bethune A. Tailliez et Cie	.. ..	470 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr. 250 fr. p.	.. ..	265 ..
Socan. Lille et Bonnières, act. 1.000 fr. p.	.. ..	500 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	.. ..	512 ..
Blanche-Saint-Vaast	.. ..	205 ..
Denain et Anzin	.. ..	400 ..
Obligations Nord	.. ..	467 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	.. ..	252 50
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	.. ..	410 ..
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr.	.. ..	

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 30 Décembre 1887

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
81 15 .[illegible]	3 0/0 nouveau	81 .. .[illegible]
81 35 .[illegible]	3 0/0 ancien	81 40 .[illegible]
85 .. .[illegible]	3 0/0 amortissable	85 .. .[illegible]
107 25 .[illegible]	4 1/2 0/0 1883	107 05 .[illegible]

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers par et FIL SPÉCIAL)

Les intentions pacifiques du czar

Le bruit courait hier soir à Berlin et à Vienne que les ambassadeurs de Russie avaient reçu l'ordre d'assurer les gouvernements auprès desquels ils sont accréditées des intentions pacifiques du czar.

Une lettre autographe du Czar à l'Empereur Guillaume

On mande de Berlin que le comte Pierre Schouwaloff, qui a été reçu hier par l'empereur Guillaume, lui a remis une lettre autographe du Czar.

Les intentions de M. de Mahy

On assure que M. de Mahy, ministre de la marine et des colonies, a l'intention de demander au général Logerot, ministre de la guerre, un nombre plus élevé de saint-cyriens à incorporer tous les ans dans les quatre régiments d'infanterie de marine, afin de faciliter la relève de nos officiers en garnison dans nos colonies.

M. de Mahy demanderait également, dans le même but, l'augmentation du nombre des sous-officiers à admettre à l'Ecole de St-Maixent.

A propos du testament de Mme Boucicaut Les bureaux

On lit dans le *Figaro* :

On sait que dans son testament Mme Boucicaut a légué 100,000 francs aux « individualités souffrantes» de la Presse :

» MM. Henri Dugni